

L'Insertion par l'Emploi et par l'Ecole (I2E) : description du projet

Le projet Insertion par l'Emploi et l'Ecole... de quoi s'agit-il?

I2E est un projet ambitieux et inédit d'intégration sociale de personnes en situation d'extrême précarité. Il s'inscrit dans le cadre de la circulaire interministérielle du 26 août 2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites. Il participe de la solution apportée au problème des bidonvilles de l'agglomération lyonnaise.

A qui s'adresse le projet I2E?

Le projet s'adresse à une trentaine de familles de la communauté Rom, établies en France depuis plusieurs années et qui vivent dans les bidonvilles de La Feyssine, Vaulx-en-Velin et Saint-Priest. Ces personnes veulent rester en France, n'ayant plus d'attaches dans leur pays d'origine. Quant aux bidonvilles, ils seront évacués et détruits

Quel est l'objectif du projet I2E?

Permettre à ces familles de s'intégrer et vivre de manière autonome dans la société, et faire en sorte qu'elles ne recréent pas des bidonvilles ailleurs. D'autres projets relevant de la même logique ont déjà été menés (projet ANDATU par exemple), avec des taux de réussite significatifs (60%).

Quelle est la méthode du projet ?

La scolarisation des enfants et l'emploi constituent les meilleurs vecteurs d'intégration dans la société.

Les adultes du projet I2E sont accompagnés pendant tout le temps de leur transition vers l'insertion (de 6 mois à 2 ans) par une équipe de formation professionnelle et des associations. Ils suivent un programme d'insertion professionnelle qui tient compte de leurs aptitudes et expériences passées.

Les enfants suivent une remise à niveau axée sur la maîtrise du français afin qu'ils aient, à partir de septembre 2016, une scolarisation normale. Certains enfants sont déjà scolarisés dans des établissements de l'agglomération lyonnaise.

Afin de permettre une transition rapide, réelle et pérenne vers l'insertion, les bénéficiaires du projet sont hébergés, le temps de leur formation, dans deux villages d'insertion de seize familles chacun.

Qu'est ce que les villages d'insertion ?

Il s'agit de deux villages de 35 adultes chacun, et leurs enfants, l'un à Saint Genis les Ollières, l'autre à Saint-Priest. Ils sont composés de modulaires offrant à ces familles toutes les conditions de confort et d'hygiène de base dont ils sont aujourd'hui privés sur les campements (chauffage, eau courante, buanderie, sanitaires etc.).

Ces villages sont clôturés et gardiennés 24h/24h pour éviter que d'autres personnes s'installent dans les logements à la place de leurs destinataires, mais les habitants des villages ont le droit d'aller et venir.

Les villages d'insertion ne risquent-ils pas de devenir de nouveaux bidonvilles ?

Une équipe composée d'un responsable de site, d'animateurs, d'un interprète, d'un médecin, d'un psychologue et de bénévoles est présente quotidiennement sur chacun des sites pour fournir aux résidents des formations concernant la gestion des espaces de vie communs. Se trouve également sur site un service d'entretien et de ramassage des déchets. L'entretien et le bon fonctionnement de chaque village relèvent de la direction du responsable de site.

Les villages d'insertion sont-ils permanents ?

Non. Ils existent pour toute la durée du projet (3 ans). Une fois sortis du dispositif I2E, les bénéficiaires du projet sont orientés vers des logements sociaux vacants, près des emplois qu'ils occupent.

Toutes les personnes présentes sur les bidonvilles participent-elles au projet I2E ?

Non. Les participants au projet I2E sont sélectionnés : il s'agit des familles les plus proches de l'insertion, avec le meilleur niveau de français, vivant depuis le plus longtemps en France. Il s'agit aussi des personnes les plus motivées pour s'intégrer dans la société française, et si possible en zone rurale.

Comment s'assurer du succès du projet I2E ?

Les participants au projet I2E signent un contrat avant leur arrivée au village d'insertion. Ils s'engagent à suivre les formations professionnelles qui leur sont proposées, à scolariser leurs enfants de manière régulière et à respecter le règlement intérieur du village.

Les personnes qui ne respecteront pas ce contrat seront exclues du projet I2E.

Comment les participants au projet I2E subviennent-ils à leurs besoins ?

Les bénéficiaires du projet touchent un pécule quotidien qui leur permet de subvenir à leurs besoins accessoires. Grâce à un partenariat avec la banque alimentaire et de nombreuses associations, la nourriture et les fournitures nécessaires à leur vie quotidienne sont fournies.

Comment se déroule concrètement l'accompagnement professionnel ?

L'association "Entreprendre pour Humaniser la Dépendance" (EHD), en tant que porteur du projet, organise l'accompagnement professionnel des bénéficiaires. Leur équipe d'accompagnement est composée d'accompagnateurs en formation et en insertion professionnelle et de trois enseignants en langue française. Les équipes d'EHD sont assistées de bénévoles et de travailleurs sociaux issus d'associations (Médecins du Monde, C.L.A.S.S.E.S., la Banque Alimentaire) et des services et opérateurs de l'Etat sur le territoire (le Comité départemental d'hygiène sociale, le centre de soin de protection maternelle et infantile, l'Agence régionale de Santé, l'Education nationale, la DIRECCTE, les missions locales, Pôle Emploi, l'AFPA).

Les bénéficiaires du projet trouveront-ils du travail, alors que tant de personnes sont au chômage ?

La sortie du projet I2E est réalisée en partenariat avec Pôle Emploi. Les bénéficiaires du projet sont orientés dès leur formation vers des emplois non pourvus dans les zones périurbaines et rurales, c'est-à-dire, des offres d'emplois pour lesquelles on n'arrive pas à trouver de candidats. Il s'agit pour l'essentiel de travaux d'entretien d'espaces verts, de magasinier, d'aide aux personnes vulnérables et d'aides de cuisine.

Et la scolarisation des enfants ? N'y aura-t-il pas une baisse du niveau scolaire dans nos écoles ?

En septembre 2016, les enfants seront scolarisés. Il sera veillé particulièrement à ce qu'ils soient répartis dans le plus grand nombre d'écoles possible, afin d'éviter tout déséquilibre pédagogique dans les classes.

D'ici là, ils seront scolarisés dans des espaces pédagogiques adaptés à leurs besoins et à leur âge, situés dans le village d'insertion à Saint Genis les Ollières, et proche du village d'insertion à Saint-Priest.

Que deviennent les personnes qui n'ont pas été choisies pour I2E ou qui sont exclues du projet ?

Certaines personnes présentes sur les campements doivent rentrer dans leur pays d'origine, notamment celles qui ont reçu une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Quelques cas de personnes très vulnérables (gravement malades par exemple) sont pris en charge par les services adéquats.